

SAINT-DENIS – LE 18 MARS 2021

## « OPÉRATION MI-VIE » : 40% DU PARC TER RÉNOVÉ DANS LES DIX PROCHAINES ANNÉES

SNCF Voyageurs s'engage aux côtés des Régions dans un programme de grande ampleur de rénovation et de modernisation en dix ans de près d'un millier de trains du parc TER. Le contrat signé le 18 mars 2021 entre la Région Grand Est et SNCF Voyageurs en est le plus important.

C'est un défi technique et industriel majeur pour la Direction du Matériel de SNCF Voyageurs, l'occasion de démontrer son savoir-faire unique à l'heure de l'ouverture à la concurrence qui concerne aussi la maintenance.

### ➤ UNE NOUVELLE VIE POUR LES TRAINS TER

Après environ 20 ans de circulation, à mi-vie, les rames TER doivent être entièrement révisées et rénovées en atelier afin de leur permettre de circuler à nouveau durant 15 à 20 ans en toute sécurité et dans les meilleures conditions de confort pour les voyageurs. Cette rénovation est notamment l'occasion d'améliorer énergétiquement les trains dans un souci écologique et de durabilité du matériel.

40% du parc TER va être concerné dans les dix prochaines années (2022-2031) par ce programme de grande ampleur, appelé « Opération Mi-Vie » (OPMV). Il concernera 931 rames de trains TER – 699 rames AGC (Autorail Grande Capacité) et 232 rames TER2N NG (TER 2 Niveaux Nouvelle Génération) – acquises entre 2004 et 2011. Toutes les régions TER françaises ont acquis des AGC et 6 régions possèdent des TER 2NNG.

### ➤ DES RAMES REMISES QUASI-NEUVES

Cette opération de maintenance lourde consiste à reprendre la quasi-intégralité de la rame pour la remettre à un état quasi-neuf. Il s'agit ainsi de démonter l'intégralité de chaque train pour nettoyer, réparer et repeindre chacune des pièces puis les remonter à l'identique. Cette phase permet de s'assurer de l'état et du bon fonctionnement des pièces utilisées.

Sont notamment concernés : la caisse avec un traitement de la corrosion, la chaîne de traction, les organes majeurs (bogies, panneaux de freins, climatisations, ...) et les aménagements intérieurs (remise à neuf des sièges, vitrages, toilettes, ...). C'est aussi l'occasion de remettre à niveau des systèmes vieillissants comme la vidéosurveillance ou le système de contrôle de fermeture des portes.

En complément de ces opérations techniques incontournables, les régions peuvent choisir d'apporter certaines modernisations :

- Pour améliorer l'esthétique et le confort pour les voyageurs : réaménagement des espaces intérieurs pour permettre plus d'emport ou une meilleure accessibilité, installation de prises électriques sur les sièges ou du Wifi, passage à un éclairage LED, intégration d'un système d'information voyageur embarqué, etc.
- Pour renforcer les performances environnementales du train : régulation de la climatisation via le niveau de CO2, éco-stationnement, filtres à particules pour les moteurs diesel, etc.

Cette opération de maintenance s'inscrit comme une alternative à l'achat de matériel roulant neuf en utilisant de façon optimale un train durant toute sa durée de vie. Il participe aussi aux engagements environnementaux de l'entreprise : réparation des pièces consommables, valorisation des déchets, recyclage optimisé des fluides, etc.

